

ECOLABEL EUROPÉEN - IT

FICHES-LABELS

[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : Distingue les appareils à faible consommation d'énergie, réparables et recyclables, dont le cycle de vie limite l'emploi des substances nocives

Nom officiel

Ecolabel européen

Produits concernés

Ordinateurs personnels et portables, téléphone

Portée du label

Santé, environnement

Critères du label

L'Ecolabel européen pour le matériel informatique garanti

- Une consommation d'énergie réduite en mode marche et veille (label Energy Star)

- Un Emploi limité de substance nocive pour la santé (retardateurs de flamme, mercure...)
- Un niveau sonore ne dépassant pas 40 dB en mode inactif et 45 dB lors de l'utilisation.
- Un rayonnement électromagnétique faible
- Une consommation moindre de ressources naturelles grâce au recyclage (90% en poids des plastiques et des métaux doivent être recyclables)
- Une durée de vie plus longue : les appareils doivent être facilement réparables, les pièces de rechanges doivent être disponibles au moins 3 ans après l'arrêt de production.
- Une réduction des déchets grâce à la reprise des appareils

Référentiel en ligne

- <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32011D0337&from=EN>
- <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32011D0330&from=EN>

Qui est « derrière » ce label ?

Le European Union Eco-labelling Board (EUEB) reçoit un mandat par groupe de produits pour la rédaction ou la révision de critères. Ils sont approuvés par le Regulatory Committee, qui comprend des représentants des Etats membres et de la Commission européenne. Tous les pays de l'Union européenne ont une autorité compétente responsable de l'octroi de l'EU Ecolabel.

Contrôle indépendant

Contrôle indépendant par les instances nationales compétentes des différents Etats membres. En Belgique, il s'agit du Comité d'attribution du label écologique européen dont le secrétariat est situé au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Les essais sont réalisés par des laboratoires respectant les exigences générales de la norme EN ISO 17025 ou d'une norme équivalente.

Avis d'écoconso

L'écolabel pour les produits informatiques se base sur les labels historiques en la matière comme Ange Bleu, Nordic Swan ou TCO. C'est donc un label exigeant.

Par contre, son référentiel ne comprend de critères liés au plastique chlorinés, à l'extension de garantie ou la mise à disposition de pièces détachées. Comme l'Ange Bleu il ne prend cependant pas en compte de critères sociaux (à l'inverse de Nordic Swan ou encore TCO, Epeat).

Références écoconso

- [ADEC 97 Informatique verte ?](#)
- [ADEC 62 Chronique de l'électronique](#)
- [FC 168 Les appareils électroniques](#)
- [FC 105 L'énergie au bureau](#)
- [FC 132 Matériel informatique d'occasion](#)
- [FC 96 Comment se débarrasser d'un ordinateur ?](#)
- [Les étiquettes sans prise de tête - les appareils électriques et électroniques](#)
- [FAQ Quels sont les labels écologiques pour les appareils de bureautique ?](#)
- [Comparatif produits : les smartphones](#)

Catalogue de produits labellisés

- <http://ec.europa.eu/ecat/>
- www.ecoguide-it.com

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <http://www.ecoconso.be/fr/content/ecolabel-europeen-it>
- [2] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/informatique>
- [4] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/divers-electro-et-informatique>
- [5] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/bureautique>
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/ecolabel-europeen>
- [8] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/ordinateur>
- [9] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/telephone>
- [10] <http://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [11] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32011D0337&from=EN>
- [12] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32011D0330&from=EN>
- [13] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Informatique-verte>
- [14] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Chronique-de-l-electronique>
- [15] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Les-appareils-electroniques>
- [16] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/L-energie-au-bureau>
- [17] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Materiel-informatique-d-occasion>
- [18] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Comment-se-debarrasser-d-un>
- [19] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Les-etiquettes-sans-prise-de-tete,47>
- [20] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Quels-sont-les-labels-ecologiques>
- [21] <http://ecoconso.developpement.defimedia.be/fr/Comparatif-produits-le-smartphone>
- [22] <http://ec.europa.eu/ecat/>
- [23] <http://www.ecoguide-it.com/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

